

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

30 mars 2012 – n° 23
120036

ILOT DUCEUX – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE LA SOCIETE D'EQUIPEMENT VOSGIENNE (S.E.V.)

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au cahier des charges du traité de concession du 11/07/91, notamment son article 28, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération. Les comptes de l'Ilot DUCEUX ont été arrêtés au 31/12/2011.

Le bilan révisé au 31/12/2011 s'équilibre en dépenses (3 064 K€ HT) et en recettes (3 064 K€ HT).

LE CONSEIL

Après avoir entendu les explications du Maire,

DECIDE

◇ D'APPROUVER le rapport annuel de gestion de la S.E.V. concernant l'Ilot DUCEUX,

◇ D'APPROUVER le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie de l'Ilot DUCEUX, révisés à la date du 31/12/2011.

ADOPTE PAR 34 VOIX POUR

Abstention : 1 (V.BENOIT)

Extrait certifié conforme

Le Maire,



Christian PIERRET

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 30 mars 2012

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 35

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET (procuration à P.Leroy du point n°4 au n°6), Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (sorti au point n° 16), Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE (sortie du point n°8 au n°11), Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT (sortie au points n°12 et 13), Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI (procuration à L.Chretien du point n°22 au n°29), Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT (procuration à C.Pierret du point n°1 au n°2), Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
